

Plélan-Le-Petit

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES



N° 126
Décembre 2025



Sommaire

INFORMATIONS PRATIQUES.....	2
LE MOT DU MAIRE.....	3
LES DÉCISIONS ET ACTIONS MENÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL	4
LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ...	6
LES INFORMATIONS COMMUNALES.....	7
ETAT CIVIL	16
LA VIE DE NOS ÉCOLES.....	17
LA GAZETTE DE L'EHPAD	22
LE MOT DES ASSOCIATIONS.....	26
DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS SUR LA COMMUNE	29
ZOOM SUR LA JOURNÉE DU PATRIMOINE	32



BULLETIN MUNICIPAL de la commune de **PLÉLAN-LE-PETIT**

Directeur de publication :
Didier MIRIEL

Commission informations :

Benoît ROLLAND
Sandrine REHEL
Baptiste BOUGIS
Mélanie PERCHE
Caroline LEVAVASSEUR

Comité consultatif de rédaction :
Marie-Line HERCOUET
Josselyne BOSCHEL

Réalisation et impression :



Tél : 02 96 83 39 02

Imprimé sur papier PEFC



Numéros utiles

Infos pratiques

➤ **POMPIERS :** **18**

➤ **GENDARMERIE :** **17**

➤ **URGENCES SAMU :** **15**

➤ **ECOLE PUBLIQUE MONTAFILAN :**

02 96 27 03 39

➤ **ECOLE PRIVÉE SAINT PIERRE :**

02 96 27 02 30

➤ **DÉCHETTERIE :** **02 96 82 13 71**

➤ **MAIRIE :**

02 96 27 60 38

mairie@plelanlepetit.fr

www.mairie-plelanlepetit.com

[mairieplelanlepetit](#)

➤ **DINAN AGGLOMÉRATION :**

8, Boulevard Simone Veil - 22100 DINAN

02 96 87 14 14

contact@dinan-agglomeration.fr

➤ **E.D.F. :** **0810 333 123**

➤ **EAU :** SAUR Pluduno : **02 96 85 64 00**



Horaires Mairie

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	10h00 - 12h00
APRÈS-MIDI	13h30 - 17h00					



Horaires Déchetterie

	du 01/02 au 31/10		du 01/11 au 31/01	
	MATIN	APRÈS-MIDI	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI		14h00 - 18h00		14h00 - 17h00
MARDI		14h00 - 18h00		14h00 - 17h00
MERCREDI	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
VENDREDI		14h00 - 18h00		14h00 - 17h00
SAMEDI	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00



Permanences utiles

	JOUR	HORAIRES	LIEU
ASSISTANTE SOCIALE	Permanence tous les jeudis sur rendez-vous	9h00 à 12h00	Espace Social Solidarité
	Prise de rendez-vous à la Maison du Département de Dinan au 02 96 80 00 80		
P.M.I. (puéricultrice - permanence)	Permanence les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mardi du mois de 13h30 à 16h30	Espace Social Solidarité	
	Prise de rendez-vous à la Maison du Département de Dinan au 02 96 80 00 80		
CONCILIATEUR DE JUSTICE	Permanence un jeudi après-midi tous les 15 jours		Espace Social Solidarité
	Prise de rendez-vous à la mairie au 02-96-27-60-38.		
MISSION LOCALE	Permanence chaque mercredi sur rendez-vous	9h à 12h (conseillère insertion) et de 14h à 17h (conseillère emploi)	Espace Social Solidarité
	Prise de rendez-vous à la Mission Locale de Dinan au 02 96 85 32 67		
MÉDIATHÈQUE	Mardi : 16h30 à 18h00 Mercredi : 14h00 à 18h00 Jeudi : 16h30 à 19h00 Samedi : 10h00 à 12h00 / 14h00 à 16h00	Ouvert en plus, le mercredi de 10h à 12h pendant les vacances scolaires	Rue de la Janaie (face à la mairie) 02.96.27.06.77 mediatheque@dinan-agglomeration.fr
	Fermeture de fin d'année : du mercredi 24 décembre 2025 au jeudi 1er janvier 2026, inclus. Réouverture le samedi 3 janvier à 10 H. Fermée les samedis après-midis.		

Le Mot du Maire



Plélanaises, Plélanais,
En cette fin d'année 2025, après un semestre particulièrement chaotique au niveau de nos instances nationales et à quelques mois des élections municipales de mars prochain, je prends une dernière fois ma plume pour m'adresser à vous.

Après trois ans de travaux, l'année 2025 aura été marquée par l'inauguration de notre mairie au mois de juin dernier.

Au cours du dernier semestre, l'équipe municipale a maintenu son travail sur le dossier d'aménagement de la rue des Rouairies et des rues adjacentes (rue des Chênes, rue du cas des Noës) y compris la place de la mairie. Un maître d'oeuvre a été retenu pour ce vaste projet, ce sont les bureaux d'étude AGAP et ECR qui ont remporté l'appel d'offres. Ils sont en cours de diagnostic, et d'élaboration d'un avant-projet qui ne pourra être validé qu'après les élections municipales.

Depuis sa réalisation, des problèmes importants et récurrents d'aération sont apparus au sein du boulodrome. Face au désistement du bureau des architectes concepteurs, nous avons dû effectuer à notre charge des travaux pour rendre de nouveau ce bâtiment agréable à vivre, toutefois, nous maintenons une vigilance accrue, affaire à suivre...

En septembre dernier, les premiers Dinamobus ont circulé entre Plélan et Dinan. Ce service, régulier et gratuit, permet à toutes et à tous, à horaires fixes et dans de bonnes conditions, de se rendre à Dinan, alors n'hésitez-pas à l'emprunter.

Depuis quelques semaines, nous sommes rentrés dans la période électorale pour les municipales des 15 et 22 mars 2026, entraînant quelques réserves au

niveau de l'information, m'obligeant à ne pas faire le bilan de cette mandature, pas plus que celui des précédentes !

Toutefois, permettez-moi, pour ce dernier bulletin, de remercier et de féliciter les élus de cette mandature et des précédentes pour leur travail et le soutien qu'ils m'ont apporté. Ils ont su m'accompagner, m'aider et me conseiller face à des décisions parfois difficiles !

Maintenant, pour moi, une page se tourne. Depuis dix-huit ans, vous m'avez accordé votre confiance et votre aide ainsi qu'à mes partenaires !

J'espère que nous avons été à la hauteur de vos attentes et je vous en remercie. Je tiens également à remercier tout le personnel communal pour son professionnalisme et la confiance qu'ils m'ont témoignée durant toute la durée de mes mandats de maire. Grâce à eux, nous avons, avec les équipes municipales successives, pu accomplir de belles choses.

Maintenant, place à une nouvelle équipe municipale, à qui j'adresse tous mes voeux de réussite pour les futurs projets communaux et aussi beaucoup de courage.

A quelques jours des fêtes de fin d'année, je vous souhaite au nom de toute l'équipe municipale, élus et personnel communal, un très joyeux Noël et une très belle année 2026.

J'espère avoir le plaisir de vous retrouver le dimanche 11 janvier à 11h30, salle de l'Embarcadère, pour la cérémonie des voeux du maire.

Bonnes fêtes à tous!

Didier Mirel



Décisions prises et actions menées par le Conseil Municipal

✓ Un totem numérique devant la mairie

Finis les affichages sur les vitres !

Un totem numérique d'affichage légal a été installé devant la mairie :

Accessible aux personnes à mobilité réduite

Lecture tactile des arrêtés, comptes rendus, état civil...

Allumé de 6 h à 23 h

Investissement : 8 918 € HT, par Display Média



✓ Réalisation de logements sociaux rue des Chênes

Face à une forte tension du marché locatif, la commune a souhaité apporter une réponse et a pris contact avec les différents bailleurs sociaux. Le projet présenté par le bailleur « HLM La Rance » a été retenu, répondant parfaitement aux attentes, tant par l'architecture du projet de type « longère », que par l'occupation de l'espace qui en est faite. Aussi, cette réalisation porte sur 12 logements sociaux (6 T2 et 6 T3) au sein d'un foncier communal d'une surface approximative de 1 650 m², situé rue des Chênes. La commune cédera alors le foncier nécessaire au bailleur social sur la base de 5 000 € HT par logement, soit 60 000 € HT.

✓ Bons cadeaux 2025

Depuis de nombreuses années, la commune de Plélan-le-Petit offre un bon cadeau de Noël à l'ensemble des classes maternelles et élémentaires de la commune, d'une valeur de 50 € par classe. Ce soutien à nos 2 écoles sera renouvelé pour cette année, pour un budget total de 650 €.

✓ Repas du CCAS

Le 19 octobre avait lieu le repas du CCAS, un moment de convivialité où chaque Plélanais et Plélanaise de 65 ans et plus, était invité comme chaque année. Ce sont près de 230 convives qui ont répondu présents à l'invitation, avec un repas réalisé par Nathalie Basset et son équipe de restauration scolaire ainsi que Damien Parre pour le plat de résistance. Le service était assuré par les élus, leurs conjoints ainsi que quatre missions agent de poche (Alexandre Fairier, Eden Hallouet, Lily Faucheur-Vicaud et Arthur Bougis).

Cette journée a été l'occasion de mettre en lumière nos doyens présents : Mme Cordier Yvette, 96 ans et M. Guy Charroux, 93 ans. Félicitations à eux !



✓ Subvention exceptionnelle auprès du SDIS 22

Par courrier en date du 27 mars 2025, le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Côtes d'Armor a sollicité l'ensemble des Maires costarmoricains, afin d'apporter une aide financière. Le SDIS 22 qui distribue les secours sur le département, ne dispose plus des financements suffisants pour assurer le renouvellement de son parc roulant. Cet état de fait contribue à court terme à une dégradation de la réponse opérationnelle. La politique de sécurité civile costarmoricaise s'appuie sur un maillage territorial de 59 centres d'incendie et de secours armés par 566 engins. Aujourd'hui, plus de 130 véhicules ont dépassé leur date d'amortissement technique, imposant une charge d'entretien de plus en plus lourde. Le SDIS ne peut investir que 1,5 M€ par an, il n'est donc pas en capacité de juguler le vieillissement du parc, qui nécessiterait de disposer d'un budget annuel de l'ordre de 3,5 M€. Le Maire restant l'autorité de police sur son territoire communal, il a donc été proposé aux communes la création d'un fonds de concours, il s'agit d'une subvention d'investissement communale volontariste. La proposition faite se base sur une contribution à hauteur d'1,50 € par habitant sur une période de deux ans (2025 et 2026). La commune de Plélan-le-Petit a décidé de répondre favorablement à cette demande pour l'année 2025 uniquement, compte tenu des échéances électorales à venir notamment.



Rucher pédagogique

Sous l'impulsion de la commission environnement et sous la houlette d'Yvon Fairier, un rucher pédagogique est en cours d'implantation à proximité des locaux techniques communaux. Pour la conduite de ce projet, ils ont aussi pu compter sur deux apiculteurs plélanais, Michel Allée et Christian Bertin, ainsi que les employés des services techniques. Un cabanon qui servira de point d'observation pour le public a été installé. Le site a été aménagé pour y accueillir les ruches et clôturé pour le sécuriser.

Au printemps, deux ruches seront implantées avec un essaim dans chaque habitat. L'objectif de ce projet est de faire découvrir aux Plélanais ainsi qu'aux écoliers la vie de nos sentinelles de l'environnement et de comprendre leur présence essentielle pour l'avenir. Des visites pédagogiques seront proposées et le public pourra venir voir le travail de nos deux apiculteurs qui auront en charge le fonctionnement de ces deux ruchers. Le premier miel devrait être mis en pot en 2027. Ce sera le premier rucher communal au sein du Parc Naturel Régional Rance Emeraude.



Atlas de la biodiversité

Depuis quelques années, la commune de Plélan-le-Petit a fait le choix d'adhérer à l'Atlas de la biodiversité piloté par Dinan Agglomération. Dans ce cadre, comme les 29 autres communes adhérentes au programme, elle a reçu un pommier à couteau, qui sera surgreffé avec une essence locale par Olivier Ibarra, du Pôle Fruiter de Bretagne, au printemps 2026. L'arbuste a été planté dans le parc à proximité de la salle de la Vallée.

Cette initiative contribue à la préservation des variétés locales et à la valorisation du patrimoine fruitier de notre territoire, et célèbre l'appartenance de la commune à l'atlas de la biodiversité.



Plantation d'arbres pour les enfants nés en 2024

Le 29 novembre dernier, les Plélanais ayant eu un enfant en 2024 étaient invités à planter un arbre, symbole de vie et de croissance. Chacun des dix-neuf enfants nés l'année dernière a ainsi eu le plaisir de voir son arbre personnalisé avec son prénom. À cette occasion, deux massifs ont été créés au fond du lotissement du Clos de la Lande et des arbres d'essences variées, achetés à la pépinière "Les Champs Comestibles" de Corseul, y ont été plantés. La matinée s'est ensuite terminée par un pot convivial, réunissant tous les parents ainsi que les nouveaux arrivants de la commune.



Éco-pâturage : les chèvres de retour !

Par suite d'un acte de vandalisme en 2025 à Quévert ayant réduit de moitié le cheptel, les chèvres sont faites leur grand retour : Une vingtaine au bassin de rétention du Clos-de-la-Lande

Sept autres au bassin du lotissement Les Coquelicots.

Louées à Maël Piriou de Pâtur'Rance (Saint-André-des-Eaux), ces chèvres contribuent à l'entretien écologique de zones difficiles d'accès. Un plaisir pour les familles, les écoles et les assistantes maternelles du secteur !



Travaux de l'église

Une douzaine de stagiaires en formation de restauration du patrimoine, organisée par la SCIC ECLIS, sont intervenus pendant près de trois semaines, en octobre, dans l'église. Leur mission : remplacer une quinzaine de dalles cassées au sol dans l'allée centrale et le transept, ainsi que de reprendre les enduits soufflés sur les murs intérieurs. Le chantier des dalles est désormais terminé. En revanche, celui des enduits n'est pas encore achevé. Il se déroule en deux étapes : d'abord le corps d'enduit, puis la couche de finition, une fois la première bien sèche. Rendez-vous donc à la belle saison de l'année prochaine !

La SCIC ECLIS - Société Coopérative d'Intérêt Collectif Économie Locale et Initiatives Solidaires - est basée à Quévert. Depuis quinze ans, elle propose chaque année deux formations : l'une en restauration du patrimoine, l'autre en écoconstruction. Ces formations accueillent des stagiaires venus de tous horizons, souvent en reconversion professionnelle.





Conseil Municipal des Enfants

► Préparer les projets et événements à venir

Cabanes à livres

Journée sensibilisation au harcèlement scolaire et à la sécurité sur Internet

Cabanes de Noël : thème « Stitch », ateliers de décoration, installation devant la mairie, au Monument aux morts et sur les parvis de l'Église.

11 novembre : participation des enfants à la cérémonie au Monument aux morts à 10h30, suivie d'un café à la Salle du Préau.

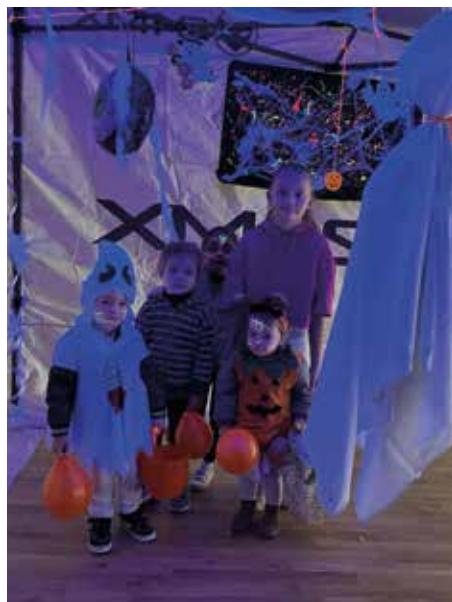
Soirée Halloween (31 octobre)

Les vampires, sorcières, citrouilles et autres monstres en tous genres étaient présents à la salle de l'Embarcadère. Le Conseil Municipal des Enfants proposait des activités sur le thème d'Halloween. Ainsi, à partir de 16h, des ate-

liers ludiques, créatifs et différents jeux étaient proposés en intérieur. A la tombée de la nuit, des bénévoles de l'association "On bouquine" déguisées en sorcières ont proposé une balade contée aux lampions. Enfin, la soirée s'est clôturée par un spectacle de jongleries et de lumières, émerveillant petits et grands.

Tiwen NAUD CARDIN a aidé à l'atelier photos dans le cadre de la mission argent de poche.

Nous tenons à remercier les enfants qui ont participé à la mise en place de cette animation, ainsi que leurs parents, l'association "On bouquine", les élus et autres bénévoles présents. **Rendez-vous pour les voeux du maire le dimanche 11 janvier 2026.**





❶ Retour sur l'inauguration de la mairie et les portes ouvertes

Après plusieurs mois de travaux de rénovation de la mairie et la construction de la nouvelle partie servant pour la célébration des mariages et des réunions du Conseil Municipal, l'inauguration a eu lieu le 21 juin en présence de nombreuses personnalités politiques. L'après-midi, une opération portes-ouvertes a permis à une centaine de Plélanais de visiter les locaux.



❷ Dispositif "Argent de poche" : une première expérience pour les jeunes de la commune !

Depuis 2016, la commune de Plélan-le-Petit a mis en place le dispositif « Argent de Poche » pour les jeunes de la commune. Initialement prévu pour les jeunes de 16 à 17 ans, il a été, cette année, élargi aux jeunes Plélanais âgés de 14 à 17 ans révolus. Ce dispositif permet de vivre une première expérience encadrée, de créer du lien et d'enrichir leur CV, tout en gagnant un peu d'argent de poche.

DES MISSIONS VARIÉES ET UTILES

Les jeunes participants pourront être amenés à effectuer différentes missions, telles que :

l'aide à l'entretien des espaces verts,
le classement ou le rangement de documents,

TU AS entre 14 et 18 ans ?
Tu veux de l'argent de poche?
Viens t'inscrire en mairie de Plélan-le-Petit, afin de pouvoir réaliser quelques petites missions le week-end ou pendant les vacances scolaires !
3h = 15 €

le nettoyage de locaux communaux et d'autres petites tâches contribuant à la vie du village

DES MISSIONS COURTES ET ENCADRÉES

Chaque mission dure 3 heures, pour une indemnisation de 15 €. Les jeunes seront accompagnés et encadrés par les agents municipaux tout au long de leur activité.

COMMENT PARTICIPER ?

Pour s'inscrire, il faut :

être résident de la commune,
remplir un formulaire d'inscription,
fournir les pièces justificatives demandées (autorisation parentale, pièce d'identité, etc.) à déposer à l'accueil de la mairie.

Ce dispositif est une belle occasion pour les jeunes de s'impliquer dans la vie locale tout en découvrant le monde du travail !

Renseignements et inscriptions en Mairie.



Baptiste LECRUBIER, Alexandre FAIRIER, Tiwen NAUD CARDIN et Maëlys RAFFRAY ont participé au nettoyage de l'école dans le cadre de la mission argent de poche.

Elections : comment voter à Plélan-le-Petit ?

QUI PEUT VOTER ?

- Avoir 18 ans ou devenir majeur au plus tard la veille du jour du scrutin,
Être Français,
o Les ressortissants de l'un des pays de l'Union Européenne peuvent voter aux élections municipales et européennes,
Jouir de ses droits civils et politiques,
Être inscrit sur les listes électorales,
o Les citoyens qui deviennent majeurs sont automatiquement inscrits sur les listes électorales de la commune où ils ont effectué leur recensement (vers l'âge de 16 ans).

COMMENT SAVOIR SI VOUS ÊTES INSCRIT ?

Vérifiez que vous êtes inscrits sur les listes électorales de Plélan-le-Petit, via le site « service-public.fr », ou contactez la mairie (02 96 27 60 38 ou mairie@plelanlepetit.fr)

OÙ ET COMMENT VOUS INSCRIRE ?

- En mairie, aux heures d'ouverture,
En ligne sur le site « service-public.gouv.fr », (cette démarche est gratuite, n'utilisez aucun autre site privé et payant non-officiel)
Par courrier,
Pièces à fournir :
o Formulaire d'inscription dûment complété (il existe des formulaires dédiés pour que les ressortissants des pays de l'Union Européenne puissent s'inscrire pour voter aux élections municipales et européennes),
o Pièce d'identité en cours de validité ou expirée depuis moins de 5 ans,
o Justificatif de domicile de moins de 3 mois : facture (ou attestation) d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone fixe ou abonnement internet.

QUI REÇOIT UNE NOUVELLE CARTE ÉLECTORALE ?

L'année 2026 ne connaîtra pas de refonte de liste électorale et donc la commune ne remettra pas de nouvelle carte électorale,

Tous les électeurs ont reçu une nouvelle carte en 2022, à la dernière adresse connue.

- o En cas de changement d'adresse à l'intérieur de la commune, nous ne rééditerons pas de nouvelle carte, mais une attestation sera fournie,
Seuls les nouveaux inscrits (inscription d'office des jeunes, inscription à la suite d'un changement de commune) recevront une nouvelle carte électorale,
La carte électorale n'est pas obligatoire pour voter.

COMMENT SE DÉROULE LE JOUR DU VOTE ?

Se présenter aux bureaux de vote (les 15 et 22 mars 2026 pour les municipales), tous les 2 situés à l'école Montafilan (2, rue du Méloir Sentier), muni d'une pièce justifiant

son identité, soit :

- o Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans),
- o Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- o Permis de conduite (en cours de validité)
- o Carte vitale avec photographie,
- o Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie, ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie.

La carte électorale n'est pas obligatoire pour voter, mais elle permet de connaître son bureau de vote.

COMMENT VOTER PAR PROCURATION ?

Tout électeur dans l'impossibilité de voter personnellement le jour du scrutin peut donner procuration à un autre électeur. La demande doit être effectuée le plus tôt possible, pour tenir compte des délais de traitement par la mairie.

Quelles sont les conditions pour bénéficier d'une procuration ?

- Le bénéficiaire de la procuration :
- o Doit être inscrit sur les listes électorales (pas obligatoirement celles de Plélan-le-Petit) et être autorisé à voter pour cette élection,
 - o Ne peut recevoir qu'une procuration établie en France,
 - o Devra se présenter dans votre bureau de vote le jour du scrutin et voter en votre nom, muni de sa propre pièce d'identité.

Comment effectuer une procuration ?

- o Depuis votre ordinateur ou smartphone via une téléprocédure :

Préenregistrez votre demande en ligne dédiée « maprocuration.gouv.fr » et authentifiez-vous via « FranceConnect »

Un numéro de dossier vous sera attribué, à présenter dans un délai de 2 mois, avec votre pièce d'identité, dans un commissariat ou une gendarmerie afin de faire vérifier votre identité,

Votre demande sera ensuite immédiatement transférée vers votre commune d'inscription.

- o Via un formulaire en ligne, à imprimer. Puis présentez-vous, pour faire vérifier votre identité, dans un commissariat, une gendarmerie ou le tribunal judiciaire de votre lieu de domicile ou de votre lieu de travail.

Le formulaire doit être imprimé sur deux feuillets distinctes (pas de recto verso).

- o En vous présentant en personne, avec un justificatif d'identité et en remplissant un formulaire sur place :

Dans un commissariat de police

Au tribunal judiciaire de votre lieu de résidence ou de votre lieu de travail,

Dans une gendarmerie.

You êtes à l'étranger ? Vous pouvez établir votre procuration à l'ambassade ou au consulat de France.

Il est possible d'effectuer une démarche en ligne complète si le mandant (celui qui donne procuration) est en possession d'une identité numérique certifiée par France Identité.

Comment obtenir une identité numérique certifiée ?

- o Avoir la carte d'identité format carte bancaire,
- o Télécharger l'application France Identité,
- o Lancer une demande de certification dans l'application,
- o Confirmer ses informations et scanner sa carte d'identité,
- o Se rendre en mairie avec son téléphone, sa carte d'identité et le QR code généré.

Le mandataire (la personne qui votera) doit :

- o Être inscrit sur les listes électorales, mais pas obligatoirement sur la même commune que le mandant.

Mobilité : Dinamo étend son réseau gratuit

Dès le 1er septembre 2025, Dinan Agglomération intègre quatre nouvelles lignes inter-urbaines (anciennes lignes Breizh-Go 11, 13, 16, 18), désormais gratuites et sans réservation :

Lignes Dinamo 6 à 9

Service toute l'année, y compris vacances et été
Meilleure connexion avec BreizhGo et TER
Maintien des doublages scolaires
Navettes CFA d'Aucaleuc dès 2025 Soutien financier de la Région : 562 980 € par an

o Le jour du scrutin, se présenter, muni de sa propre pièce d'identité, dans le bureau de vote du mandant et voter en son nom.

En cas d'impossibilité pour vous déplacer, vous pouvez appeler la gendarmerie de Jugon-les-Lacs (02 96 31 61 18) ou de Broons (02 96 84 60 17), pour qu'un officier de police judiciaire se déplace afin d'enregistrer votre procuration.

CONTACTS

Pour de plus amples renseignements, il ne faut pas hésiter à joindre le service administratif de la mairie et plus particulièrement le référent, Monsieur Julien HALLOUET (02 96 27 60 38 ou j.hallouet@plelanlepetit.fr ou mairie@plelanlepetit.fr).

Un service ne peut exister que s'il est utilisé !

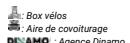
La commune compte sur vous pour utiliser ce service mis en place. Si ces services ne rencontrent pas suffisamment d'usagers, ils pourraient ne plus être proposés, au grand désarroi de celles et ceux qui en ont réellement besoin.

Ligne 8 PLÉLAN-LE-PETIT → DINAN

COMMUNE	ARRÊTS	LUNDI À VENDREDI	MERCREDI ET SAMEDI
PLÉLAN-LE-PETIT	Mairie	06:55	08:30
	Liberation	06:57	08:32
LA LANDEC	ZA de Beauvent	07:00	08:35
	La Tombe	07:01	08:36
VILDÉ-GUINGALAN	Mairie	07:05	08:40
	ZA Vaucouleurs	07:07	08:42
AUCALEUC	La Haute Freschais	07:11	08:46
	Mairie	07:13	08:48
QUÉVERT	CFA	07:14	08:49
	Périaux	07:16	08:51
DINAN	Aublette	07:17	08:52
	Duclos Esplanade	07:23	08:58
DINAN	Deroyer	07:29	09:04
	Breizhgo	07:29	14:04

 Correspondance possible avec le réseau BREIZHGO. Plus d'infos sur : breizhgo.bzh

 Correspondance possible avec les autres lignes du réseau DINAMO. Plus d'infos sur : breizhgo.bzh

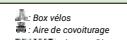
 Box vélos : Aire de covoiturage DINAMO : Agence Dinamo

Ligne 8 DINAN → PLÉLAN-LE-PETIT

COMMUNE	ARRÊTS	LUNDI À VENDREDI	SAMEDI
DINAN	Deroyer	12:30	17:50
	Breizhgo	12:34	17:54
QUÉVERT	Duclos Esplanade	12:40	18:00
	Aublette	12:41	18:01
AUCALEUC	Périaux	12:43	18:03
	CFA	12:44	18:04
VILDÉ-GUINGALAN	Mairie	12:46	18:06
	La Haute Freschais	12:50	18:10
LA LANDEC	ZA Vaucouleurs	12:52	18:12
	Mairie	12:55	18:15
PLÉLAN-LE-PETIT	La Tombe	12:57	18:17
	Z.A de Beauvent	13:00	18:20
PLÉLAN-LE-PETIT	Libération	13:02	18:22
	Mairie	13:04	18:37

 Correspondance possible avec le réseau BREIZHGO. Plus d'infos sur : breizhgo.bzh

 Correspondance possible avec les autres lignes du réseau DINAMO. Plus d'infos sur : breizhgo.bzh

 Box vélos : Aire de covoiturage DINAMO : Agence Dinamo

Adaptez vos habitudes : un petit changement peut faire toute la différence pour maintenir ces dispositifs utiles, accessibles et gratuits pour tous !

Cours d'initiation à l'outil informatique

Au mois de septembre, les cours d'informatique ont repris au sein des locaux de la mairie. Ces cours se déroulent le mardi matin de 9h30 à 11h30. Ce sont ainsi pas loin d'une vingtaine de personnes qui y participent, dans une très bonne ambiance. Merci à Jacques DELAMOTTE qui assure bénévolement la formation.



Comice agricole



Le comice agricole du secteur de Saint-Méloir-des-Bois s'est tenu le samedi 13 septembre. La météo était un peu capricieuse et les conditions sanitaires nous ont privés de bovins pour cause de fièvre catarrhale cette année, mais pas du public.

Malgré l'absence de vaches, les organisateurs ont su s'adapter en offrant au public la possibilité de voir chevaux, ânes et matériel agricole, toujours plus moderne et impressionnant. Très beau comice animé par un groupe musical exceptionnel !

Classes 4-5

Le samedi 4 octobre, un repas à l'Embarcadère a rassemblé trente-six personnes qui ont accepté l'invitation des classes 4 et 5, en présence de leurs proches. Les plus jeunes étaient Mahé Lame-Boutemy, né le 27 mars de l'année dernière, et Léa Bellier, 10 ans. Jacqueline Tranchevent née le 2 juillet 1944, était la doyenne parmi les seniors, suivie de Juliette Luzé, née le 14 février 1945.



Gros succès pour le forum des associations

Samedi 6 septembre, le **forum des associations du secteur Planoët-Plélan** s'est tenu à Pluduno. La salle des sports a accueilli **plus de 2 500 visiteurs** venus découvrir une **centaine d'associations variées**. Une affluence record qui confirme que cet événement est désormais **incontournable en ce début d'année scolaire**, attendu par des centaines de familles venues à la rencontre d'un tissu **associatif particulièrement dynamique**.

N'hésitez pas à prendre connaissance des associations sur le site internet <https://grandforum-planoet-plelan.fr/>

► Médiathèque intercommunale à Plélan-le-Petit



Café littéraire - Présentation des coups de cœur de la Rentrée Littéraire

Samedi 4 octobre dernier, la médiathèque a accueilli Emmanuelle George, libraire et chroniqueuse pour la revue *Page des libraires*. Une matinée riche en découvertes :

près de vingt romans ont été présentés au public venu nombreux. Un rendez-vous désormais incontournable depuis plus de dix ans, pour aider les lecteurs à s'orienter dans une rentrée littéraire foisonnante – **plus de 450 romans** publiés cette année !

Semaines de l'information sur la Santé Mentale - Destigma'Tour

Dans le cadre des **Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM)**, la médiathèque a accueilli l'exposition photographique "**Destigma'Tour : regardez-nous, écoutez-nous, nous sommes comme vous**". Dix portraits en noir et blanc de patients et de soignants pris par Yann Marie, photographe amateur, accompagnés de textes,

invitaient à réfléchir sur les **préjugés liés à la maladie mentale**. Un arbre à préjugés était également à la disposition du public pour répondre aux différents mythes et idées reçues sur la Santé Mentale.

Le vernissage, le **9 octobre**, s'est tenu en présence de **Véérie Pillman** (Fondation Saint Jean de Dieu).



Exposition "L'Enfance des méchants, des vilaines et des affreux"

Pendant les vacances d'automne, la médiathèque proposait une exposition extraite de l'album de Sébastien PEREZ et Benjamin LACOMBE aux éditions "L'école des loisirs". Onze portraits étaient exposés et pour chacun la possibilité d'en écouter l'histoire lue par Benjamin LACOMBE ou par Marie-Noëlle, agent de la médiathèque, soit via un QR code ou via Bookinou (une boîte à histoires).

Cette exposition a permis aux visiteurs de découvrir pourquoi les "Méchants" dans les histoires sont devenus ainsi et quelle a été leur enfance.



Grandes histoires et Petites mains

En lien avec cette exposition, l'animation "Grandes histoires et Petites mains" a réuni une dizaine d'enfants le mercredi 22 octobre autour de la lecture et de la création de masques de loup.



Prochains rendez-vous

Vendredi 19 décembre - Soirée contes de Noël par l'association Contilène - de 20h à 21h - Gratuit et sur inscription.

Samedi 20 décembre - Atelier de Magali - Crédation de Noël en fil de kraft - de 10h à 12h - Gratuit et sur inscription.

DATES À RETENIR

- 12 décembre Marché de Noël
- 11 janvier (11h30):.... Vœux du Maire
- 1er mars..... Spectacle de danse participative "Le Bal à Boby"
- 14 mars Séance de théâtre avec la troupe des « trois coups » de Vildé-Guingalan
- du 16 au 22 mars.... Festival de magie
- 21 mars Vente de BD et mangas à la médiathèque
- 15 et 22 mars..... Élections municipales
- 28 mars..... Séance de théâtre "Y'a de l'espoir"
- 30 mars Concert "Dans le c(h)œur de Mozart"

Présentation de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) MEZEGAN

Nous avons le plaisir de vous présenter la SISA (Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires) MSP MEZEGAN, une initiative collaborative rassemblant les professionnels de santé de Bobital, Plélan-le-Petit, Trélivan et Vildé-Guingalan. Forte de quarante professionnels diversifiés, cette structure a pour objectif de garantir une prise en charge complète et coordonnée de ses patientes et patients.

QUI SOMMES-NOUS ?

La MSP MEZEGAN regroupe un large éventail de spécialistes de la santé, incluant médecins généralistes, or-

thophonistes, pharmaciens, infirmières, masseurs-kinésithérapeutes, pédicure-podologue, diététicienne, psychomotriciennes, psychologues, ostéopathes, chirurgiens-dentistes et infirmières Asalée. Ensemble, ces professionnels s'unissent autour d'un projet de santé commun, validé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM).

UN ACCORD POUR L'AVENIR : ACI 2022

En 2022, la SISA MSP MEZEGAN a signé un Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) avec la CPAM. Cet accord ouvre la voie à des aides annuelles destinées

à soutenir des initiatives de santé publique. Grâce à cette collaboration, nous pouvons améliorer la prise en charge de nos patientes et patients tout en favorisant le partage de pratiques professionnelles. Cela se traduit par des rencontres régulières entre nos équipes, l'utilisation d'outils numériques adaptés et l'établissement d'un environnement propice à l'échange d'informations.

DES ACTIONS POUR LA SANTÉ DE TOUS

Les professionnels de la SISA MSP MEZEGAN sont activement engagés dans diverses actions visant à promouvoir la santé au sein de la communauté. Parmi ces initiatives, nous avons développé :

- **Des ateliers de parentalité** pour accompagner les familles dans la prise en charge des enfants présentant un trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH).
- **Des programmes d'activité physique adaptée**, avec 12 séances destinées à encourager et améliorer le bien-être physique de nos patients.
- **Des actions de prévention marquantes**, telles que notre participation à Octobre Rose et aux actions de sensibilisation durant le mois sans tabac.

Au mois de septembre, nous avons organisé une semaine dédiée à la découverte de l'activité physique. Cet événement a suscité de l'intérêt et a proposé un programme diversifié pour encourager la population à bouger.

- **Lundi** : Conférence animée par le Dr Ménage sur les bienfaits de l'activité physique.
- **Mardi** : Programme D'marche avec distribution de podomètres pour inciter chacun à augmenter son nombre de pas quotidien.
- **Mercredi** : Un après-midi de présentations et initiations proposées par les associations locales à la salle omnisports de Plélan-le-Petit.
- **Jeudi** : Déjeuner-rencontre où des patients ont partagé leurs expériences.
- **Vendredi** : Participation aux foulées d'Emeric et Anthony, une belle occasion de sport et de convivialité.

À la SISA MSP MEZEGAN, les professionnels s'organisent pour offrir une prise en charge coordonnée, attentive et proche des besoins de sa patientèle. L'offre de soins évolue constamment et l'exercice coordonné s'avère être un atout précieux pour garantir une prise en charge optimale des patients.

► Petit rappel - Poubelles laissées sur le trottoir

Oublier quelques jours sa poubelle sur le trottoir n'est pas anodin. Cela oblige les piétons, les personnes en fauteuil roulant et les parents avec des poussettes à descendre dans la rue et à prendre le risque d'être renversés par une voiture. Afin de laisser les trottoirs disponibles et de minimiser au maximum les risques pour les usagers, il est demandé à chacun de sortir sa poubelle au plus tôt à 19h la veille de la collecte et de la ramasser le jour-même.



► Quel éclairage pour vélo utiliser la nuit ?

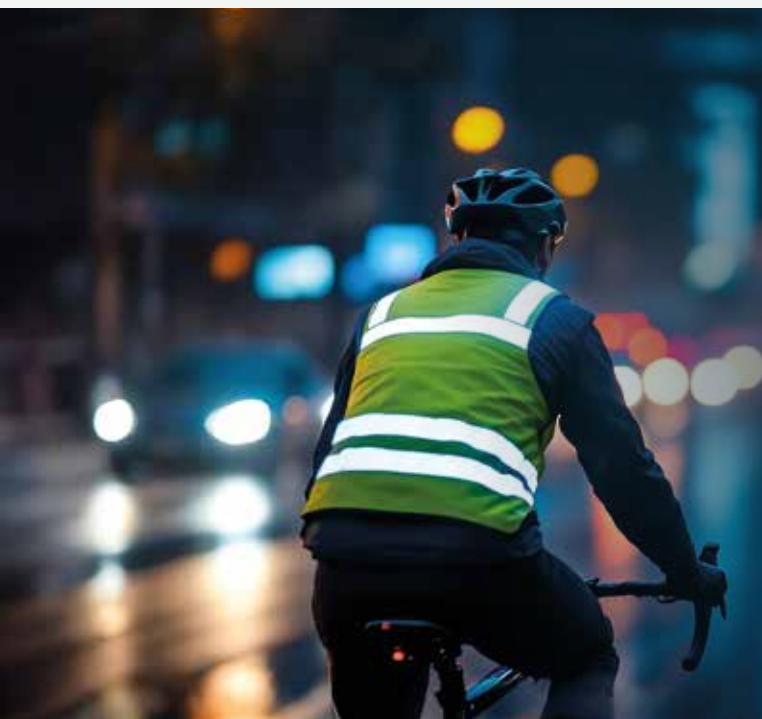
Lorsque vous marchez ou roulez de nuit, vous devez vous assurer d'être le plus visible possible des autres usagers de la route. Vous devez donc être équipé de :

Une lumière à l'avant de votre vélo, pour bien voir et être vu.

Une lumière rouge fixe à l'arrière de votre vélo, visible à 150 mètres minimum.

Des catadioptriques réfléchissants, sur les pédales, les rayons et le cadre de votre vélo.

N'oubliez pas de porter un gilet réfléchissant haute visibilité, il est obligatoire hors agglomération la nuit et dans les zones mal éclairées. Il reste un excellent complément en ville, surtout sur des trajets peu éclairés ou à fort trafic.



► Vous êtes responsables de vos animaux de compagnie

En France, la loi définit l'état de divagation des chiens et des chats domestiques dans l'article L211-23 du Code rural et de la pêche maritime. Ainsi, **le chien est considéré comme errant s'il n'est pas sous la surveillance de son maître ou responsable, éloigné de plus de 100 mètres et hors de portée de tout rappel sonore.** Seuls les chiens de chasse et de troupeau font exception durant leur temps de travail.

De son côté, **le chat est considéré en divagation s'il est trouvé sans identification (tatouage ou puce électronique) éloigné de plus de 200 mètres de toute habitation ou de plus d'un kilomètre de son domicile et non surveillé par son maître.**

Selon l'article L211-19-1, il est "**interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité**".

D'après les articles L211-20 à L211-27 du même Code rural et de la pêche maritime, les animaux errants sur la voie publique ou sur un terrain privé autre que celui du propriétaire sont capturés par les autorités. Ils sont ensuite emmenés en fourrière où ils seront gardés durant le délai légal de huit jours. Pendant ce temps, l'identification de l'animal est vérifiée et le propriétaire recherché.

Si ce dernier reste inconnu ou refuse de venir récupérer son animal dans les délais légaux, le chien ou le chat est considéré comme abandonné. **Il sera cédé gratuitement à une association locale, mis en vente ou euthanasié.**

Le risque est important pour tout animal alors, il vaut mieux s'assurer que votre compagnon à quatre pattes reste sous votre bonne garde, d'autant plus que vous seriez, vous aussi, en infraction.

QUELS RISQUES EN TANT QUE PROPRIÉTAIRE D'UN ANIMAL DIVAGANT ?

Le coût de la mise en fourrière d'un animal errant est à la charge du propriétaire. La somme peut atteindre plusieurs dizaines à quelques centaines d'euros en comptant les frais de capture et les frais de garde pendant les huit jours réglementaires. Par ailleurs, le propriétaire est responsable des dégâts éventuels occasionnés par son animal de compagnie. Si, pendant sa période de divagation, votre chien ou chat a saccagé des cultures, un poulailler ou n'importe quelle propriété d'autrui, s'il a blessé une personne ou provoqué un accident, **vous serez légalement et financièrement responsable.**

" SI TU TIENS À MOI, SURVEILLE-MOI ! "

► Chiens en divagation : pensez à bien fermer vos enclos !

Afin d'éviter tout incident ou accident, il est important de :

Fermer soigneusement les enclos, portails et clôtures pour empêcher les fugues.

Tenir les chiens en laisse lors des promenades dans les lieux publics.

Veiller à l'identification de votre animal (puce électronique ou tatouage).

Nous comptons sur la vigilance et le civisme de chacun pour assurer la sécurité et la tranquillité de tous.

► Mutuelles communales!



MUTUELLES COMMUNALES

COMPAREZ

PRISE DE RDV:

--> **AXA**: 06-98-96-52-35
(PERMANENCE À LA MAIRIE TOUS LES 1ERS LUNDIS DE CHAQUE MOIS);

--> **GROUPAMA**: 02-96-27-63-00
(RDV DIRECTEMENT À L'AGENCE DE PLÉLAN-LE-PETIT)

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

QUI ?

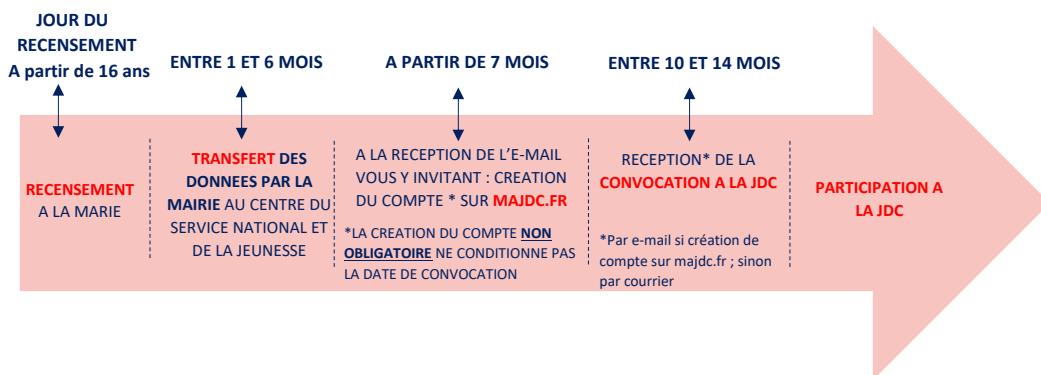
- ✓ Tous les français
- ✓ 16 à 25 ans

COMMENT ?

En Mairie :

- ✓ Présentation de la carte nationale d'identité en cours de validité (ou tout document justifiant de sa nationalité française **ET** livret de famille)

PARCOURS DU RECENSEMENT



Votre situation évolue ?

DEMENAGEMENT/CHANGEMENT
ETABLISSEMENT SCOLAIRE/AUTRE...

1. Assurez-vous que la réponse ne se trouve pas sur votre **espace majdc.fr**
 - Espace FAQ : <http://presaje.sga.defense.gouv.fr/faq>
 - CHATBOT : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>
2. Contactez le Centre du service national et de la jeunesse de VERSAILLES

CONTACT

Centre du service national et de la jeunesse (CSNJ) de VERSAILLES

Par courrier : CSNJ de Versailles
CS 10702_78013 VERSAILLES Cedex

Par mail : csnj-versailles.trait.fct@intradef.gouv.fr

Par téléphone : 09 70 84 51 51 (appel non surtaxé)
Du lundi au jeudi : 09h00-11h20 ; 13h10-16h00
Vendredi : 09h00-11h20 ; 13h00-15h30



Abattage des arbres

Avant d'entamer des travaux d'abattage d'arbres, pensez à venir interroger le service urbanisme de la Mairie.
Selon les espèces ou le lieu d'implantation, une autorisation d'urbanisme s'impose !

L'Etat Civil

*Seuls les enfants dont les parents ont donné leur autorisation sont mentionnés dans ce bulletin.
La même règle s'applique pour les mariages.

Naissances (*)

14/11/2024	Maverick CRENO	22, A rue de la Libération
10/12/2024	Louis POIRIER	6, La Chapelle Saint Tual
27/12/2024	Jade BERNET	25, lot des Coquelicots
01/03/2025	Lenzo LEBARBIER	20, rue des Coquelicots
27/03/2025	Mahé LAME BOUTEMY	10, rue de l'Avenir
14/04/2025	Toscane FRACCHIA	1, place de l'Église
07/06/2025	Noé MENAGE	18, la Poterie
04/08/2025	Nino LEVÈQUE	17, Quéhénic
06/08/2025	Talia MARCHESINI	5, rue des Jonquilles
30/09/2025	Samuel SPOR	44, rue des Rouairies

Mariages (*)

08/03/2025	Florence ANEZO et Claude MAUBON
07/06/2025	Anaïs ANGOT et Antoine MERDRIGNAC
02/08/2025	Marie-Thérèse AUDABRAM et Thierry FARMIN
16/08/2025	Edith MARION et DOMINIONI Mara
13/09/2025	Adeline CUNIN et Vincent RONDEL

Noces d'Or 2025 (*)

17/05/2025	Jeannine QUÉBRIAC ép SAMSON et Jean-Claude SAMSON
------------	---

Décès (*)

7-déc.-2024	M. BESNARD Jean, EHPAD	11-mai-2025	HALLOUËT Geneviève ép CADOL, 27, le breuil
14-déc.-2024	Mme RIOS Emma, EHPAD	10-mai-2025	GODARD Claude, 1 rue des Bruyères
26-déc.-2024	M. LETORT Francis, EHPAD	20-mai-2025	GOURDEL Denise ép JAGOU, 1 rue des Bruyères
2-janv.-2025	SOUQUE Marie-Françoise épouse RONDEL 6 rue de la Communauté	24-mai-2025	OGIER Marie-France, 5, rue de la Fontaine
6-janv.-2025	COSSERON Raymond , 25 rue cas des noës	30-mai-2025	MICHEL-JAMET Germaine ép PERROT, 7 rue de la Mariais
8-janv.-2025	ROZE Aline ép BESNARD, EHPAD	4-juin-2025	GAUTHIER Aline ép TARDIF, EHPAD
31-janv.-2025	ECOBICHON Jean, EHPAD	7-juin-2025	MASSMANN Viviane ép GRISI EHPAD
1-févr.-2025	CHOLET Jeannine ép COLAS, EHPAD	8-juin-2025	LENOIR Odette ép TIENGOU, EHPAD
5-févr.-2025	GASNIER Josette ép POULHES, EHPAD	9-juin-2025	LEFORT Berthe ép GOURGAND, EHPAD
6-févr.-2025	LUZÉ Daniel, EHPAD	11-juin-2025	DOUÉ Maria ép NICOLAS, EHPAD
12-févr.-2025	GILBERT Jean, EHPAD	27-juin-2025	RAULT Jeannine ép CHARROUX, 9 allée du Plantay
27-févr.-2025	ROUDAUT Robert EHPAD	26-juil.-2025	GUEGUEN Marie ép DESPRES, EHPAD
6-mars-2025	BALAGUET Ginette ép KUNTZ, EHPAD	9-sept.-2025	LESAGE DAVID Nathan, 3 rue des Garennes
8-mars-2025	FORT Christian 19 Quéhénic	24-sept.-2025	HANNIER Alain, 32 rue de la Champagne
10-mars-2025	BESNARD Berthe ép LECRUBIER, EHPAD	26-sept.-2025	VIDY Colette ép LE BARS, 21 rue de la Champagne
24-mars-2025	BUCHON Marie ép JOUFFE EHPAD	2-oct.-2025	LAMÉ Christiane ép CUISINIER 24 La Ville-Es-Ains
7-avr.-2025	FROSTIN Gérard 49, rue des Garennes	4-oct.-2025	LEMÉNAGER Marie-Ange, EHPAD
27-avr.-2025	JARRY Maryvonne ép HOUÉE EHPAD	17-oct.-2025	FRANTZ Jacqueline ép HEUZÉ, EHPAD
27-avr.-2025	DELÉPINE Michel, 15, rue de la Vallée	26-oct.-2025	BRINGAULT Germaine, EHPAD
1-mai-2025	ROBERT Jacques, la Bardelaïs	1-nov.-2025	HOUÉE Bernard, 6 rue de la Communauté

Ecole Montafilan

RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

207 élèves ont pris le chemin de l'école Montafilan à la rentrée de septembre, dont 10 enfants venant de l'IME de Languédias.

Des rentrées sont prévues au retour de chaque période de vacances.

TPS-PS Cédric SOULABAILLE ATSEM Line KRUMEICH

PS-MS Marianne LE VRAUX (décharge de direction Corinne LEMARCHAND) ATSEM Nathalie ROUXEL

MS-GS Karine OLLIVIER ATSEM Sylvie HERVE

CP Dominique DERENNE

CE1 Blandine SORT

CE2 Leslie FRANÇOIS et Corinne LEMARCHAND

CM1 Adeline CUNIN

CM2 Géraldine COLSON

Nous avons 3 AESH : Isabelle DURAND,

Rachel GELARD, Sonia LESAULNIER.

Quatre élèves de l'école partant en voyage pendant six mois à travers plusieurs pays, nous avons choisi comme thème de l'année : l'ouverture au monde.

Nous les suivrons durant leur périple. Nous suivrons également une équipe de quatre jeunes filles qui participeront à la course solidaire "Sénégazelles" au cours de laquelle elles remettront des fournitures scolaires aux écoles rencontrées sur leur parcours (une collecte a été faite à l'école : grands cahiers, règles, équerres, rapporteurs, crayons, trousse, ciseaux, ardoises à craie). Une dumiste interviendra dans toutes les classes pour faire découvrir les musiques du monde.



LES ÉLÈVES DE MONTAFILAN DÉCOUVRENT L'HISTOIRE DES CARRIÈRES

Jeudi 25 et vendredi 26 septembre 2025, sept classes de Montafilan se sont rendues à l'exposition sur les carrières à l'Embarcadère. Elles ont été chaleureusement accueillies par l'association « Le Petit peuple des carrières » du Hinglé et par l'association « Plélan-le-Petit Patrimoine ».

Les élèves ont pu découvrir ce que sont les carrières et leurs différentes utilités. Ils ont écouté le témoignage d'une habitante de Plélan, dont le père travaillait dans une carrière. Ce récit a beaucoup touché les enfants, qui ont posé de nombreuses questions sur la vie dans les carrières à cette époque.

Ils ont appris que le métier de tailleur de pierre était très difficile, avec des conditions de travail très rudes. Les élèves ont pu découvrir et manipuler certains outils anciens, dont les manches étaient usés et portaient les empreintes des mains des ouvriers, ainsi que des pierres extraites des carrières environnantes..

Ce qui les a particulièrement étonnés, c'est le travail des enfants dans les carrières, les « picotous », qui commençaient dès 13 ou 14 ans. Les plus grands ont également vu les panneaux retracant l'histoire des carrières, fruit du travail de l'association du Petit peuple des carrières du Hinglé. Certains élèves ont découvert avec surprise que leurs grands-parents

avaient eux aussi travaillé dans des carrières.

En complément de l'exposition, les enfants ont profité de lectures de contes et d'albums, proposées par l'association « On Bouquine », et ont terminé la visite par des jeux anciens mis à leur disposition.

Ce fut un beau moment d'échanges et de découvertes pour tous. Un élève nous a même dit que son grand-père travaillait encore dans une carrière.



QUAND LES CM2 JOUENT LEUR RÔLE DE CITOYENS !

Quatre élèves volontaires de la classe de Géraldine Colson, accompagnés de Catherine DELAGREE (DDEN de l'école) ont participé au dépouillement des élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école. Ils se sont montrés très intéressés en posant de multiples questions (vote nul, vote blanc....). Ils seront bien sensibilisés pour les prochaines élections municipales !



STAGE DE VOILE

Comme chaque année, les élèves de CM2 ont participé à un stage de trois jours de voile à Saint-Jacut-de-la-Mer le 30 septembre, les 2 et 3 octobre. Le beau temps a permis de faire deux belles journées en mer en catamaran. La dernière journée, la pluie ayant modifié le programme, les élèves ont finalement découvert le char à voile. Ce stage, principalement financé par l'APE, a été très apprécié par les élèves.



UN CROSS SOLIDAIRE RASSEMBLE LES ÉCOLES DE PLÉLAN-LE-PETIT ET LANGUÉDIAS

Vendredi 18 octobre, le stade de la Nourais, à Dinan (Léhon), a accueilli un événement sportif et solidaire : un cross réunissant les élèves des écoles publiques de Plélan-le-Petit et de Languédias. Cette initiative, placée sous le signe de l'endurance et du partage, s'inscrit dans un partenariat avec l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) et le Secours Populaire.

Un défi sportif pour tous les élèves :

De la grande section de maternelle au CM2, tous les élèves ont pris part à ce moment fort, venant valider un cycle d'apprentissage mené depuis la rentrée autour de l'endurance. Les courses, adaptées selon les âges, allaient de 10 à 30 minutes. Chaque enfant était à la fois coureur

et secrétaire : lorsqu'il ne courait pas, il comptabilisait les tours effectués par un de ses camarades, renforçant ainsi la coopération et l'implication de chacun.

Une action solidaire en faveur du Secours Populaire :

Au-delà du sport, ce cross avait aussi une portée solidaire. Les enfants étaient invités à apporter un ou plusieurs livres. Tous les ouvrages collectés seront remis au Secours Populaire, qui les distribuera à ses bénéficiaires à l'approche de Noël. Une belle manière d'associer effort physique et générosité, dans une ambiance conviviale et porteuse de valeurs citoyennes.



SPECTACLE PREMIERS ÉMOIS

Vendredi 3 octobre, nous sommes allés en car à La Vicomté sur Rance, voir le spectacle MOKOFINA avec les autres élèves de Petite Section de la classe de Marianne et Corinne.

Tout le monde a bien aimé le spectacle, même si certains ont eu un peu peur parfois. On a chanté, rigolé, applaudi et grand ouvert nos yeux et nos oreilles !



Scannez pour voir la présentation du spectacle



Ecole Saint-Pierre



L'équipe pédagogique se compose de :

TPS-PS-MS : Delphine LEMARCHAND

MS/GS : Delphine SAINT-MARTIN

CP-CE1 : Sophie LE GUILLOU

CE2-CM1 : Michelle MARIVIN

CM1-CM2 : Estelle BOIXIÈRE / Sarah CORFEC (le lundi)

Chef d'établissement : Estelle BOIXIÈRE (déchargée le lundi)

Marie-Laure Pomet, ASEM avec les TPS-PS-MS

et gestion de la garderie du soir

Muriel Pichard, ASEM le matin avec les MS-GS

et gestion de la garderie du matin

Valérie Godin, ASEM l'après-midi avec les MS-GS Maryse

Berhault s'occupe quant à elle de la cantine.

Les effectifs sont stables avec 120 élèves répartis en 5 classes.



PISCINE

Cette année, les élèves se rendent à la piscine des Pommiers pour suivre les séances de natation. Dans un cadre extérieur agréable, sous le soleil ou sous la pluie, les enfants prennent plaisir à faire des longueurs, avec ou sans frite, à sauter ou plonger et surtout à progresser. Les élèves de CE2 préparent le test du "pass nautique".



PEUPLE DES CARRIÈRES

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, deux classes de l'école ont pu découvrir l'exposition "Peuple des carrières" à la salle l'Embarcadère : photographies, outils, vêtements, témoignages et lectures ont été proposés.



LA MÉDIATHÈQUE, UN INCONTOURNABLE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Début octobre, toutes les classes de l'école se sont rendues à la médiathèque. Après avoir écouté les lectures proposées par Gaëlle ou Marie-Noëlle (dont la découverte du premier album du prix des Incorruptibles pour certaines classes), chacun a pu emprunter un livre de son choix. Les élèves s'y rendront tous les mois de l'année scolaire.



LA MUSIQUE AU PROGRAMME DANS CHAQUE NIVEAU

Sophie Luzé, professeure de musique à Dinan Agglomération, va intervenir jusqu'à fin décembre dans les classes de TPS-PS-MS, MS-GS et CP-CE1. Écoutes musicales, apprentissages de chants seront au programme avec pour objectifs d'exprimer ses ressentis et verbaliser ses émotions. Les classes de CE2-CM1-CM2 profiteront, quant à elles, de 10 séances avec Sophie entre janvier et avril.



PROCHAINE ÉTAPE POUR LES CM2 : LE COLLÈGE

Les directeurs des collèges de l'Immaculée Conception à Créhen, Notre-Dame à Broons et Notre-Dame de la Victoire à Dinan sont venus présenter la classe de 6ème aux élèves de CM2 avant de la présenter aux parents en début de soirée. Les enfants ont alors posé de nombreuses questions portant sur le fonctionnement du collège, les transports, le self, les cours, les options, les voyages... Ils attendent avec impatience d'aller découvrir les collèges des Cordeliers et de l'Immaculée Conception. Ils étaient ravis de ce temps d'échanges qui les rassure souvent sur la suite de leur parcours !



VOYAGE DES CP-CE1

Jusqu'à mi-novembre, le vendredi soir, à la sortie des classes, une vente des gâteaux a eu lieu devant l'école. Les bénéfices de cette vente serviront à financer en partie le voyage que feront les élèves de CP-CE1 en classe d'art en février prochain.



DÉCOUVERTE DES ARTS-PLASTIQUES

Madame Legros, professeure d'arts plastiques au collège de Créhen, est venue proposer une séance découverte de sa matière auprès des CM1-CM2. Ils ont ainsi pu créer "La fresque de la planète rêvée".

Le but était de créer ensemble une grande oeuvre en collant uniquement des papiers déchirés de différentes couleurs et différentes textures. L'intervention s'est terminée par un temps de culture artistique avec la présentation de l'oeuvre "La Chute d'Icare" de Henri Matisse."



SORTIE AU CINÉMA

Les élèves de CE2-CM sont allés au cinéma le vendredi 10 octobre. Ils ont découvert le film "Hola Frida", c'est l'histoire d'une petite fille différente. Son monde, c'est Coyoacan au Mexique. Pétillante, vibrante, tout l'intéresse et lorsque les épreuves difficiles se présentent (maladie, accident...), elle leur fait face grâce à un courage, une résilience ainsi qu'un imaginaire débordant : elle s'appelle Frida Kahlo.



TOUS EN ORANGE

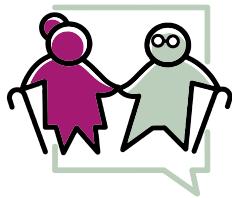
Les deux classes maternelles continuent l'exploration des couleurs ! La journée « Tous en ORANGE ! » a eu lieu avec élèves, ASEM et professeures, tous habillés en orange ! Merci à tous d'avoir joué le jeu ! En classe, les élèves ont réalisé des chasses aux trésors, des activités artistiques (réalisation de citrouilles à la manière de Jackson Pollock pour les MS-GS), des activités culinaires et dégustations (jus d'oranges pressées, gâteaux aux carottes et au potiron, potage au potiron ...) et appris des chansons !



VISITE À L'EHPAD

Les résidents de l'Ehpad les Chênes ont invité les élèves pour un moment de partage. Objectif : trouver un trésor. Par équipe, résidents et élèves ont dû répondre à des questions, compléter des paroles de chansons et retrouver des mots faisant partie d'une énigme. Grâce à la collaboration de tous, le fameux trésor a été découvert dans la bibliothèque. Bravo ! Un grand merci aux animatrices !





La Gazette de L'EHPAD

Les animations de juin à fin d'année

JUIN

Vide dressing

L'Association part'âge PLP a organisé son premier vide dressing au sein de la résidence les Chênes ! Un joli succès pour le premier événement de l'association et ses nouveaux membres ! (Annie Grangé-présidente, Isabelle Jagou Trésorière, Romane Couplière - Secrétaire.) Les bénéfices réalisés par l'association sont destinés à l'amélioration de la qualité de vie et du quotidien des résidents.



JUILLET

Spectacle de "Solo Marimba"

Spectacle de « Solo Marimba », musicien percussionniste, un moment participatif où les résidents ont pu s'essayer à plusieurs instruments. A refaire !



AOÛT

Spectacle "Des Tréteaux Plélanais"

Nous avons accueilli plusieurs membres de la troupe « Des Tréteaux Plélanais » pour un spectacle court et écrit pour l'occasion. Un moment plaisant et de franche rigolade !



SEPTEMBRE

Fête des familles à la résidence



OCTOBRE

Exposition "L'artistique pour tous"



Installation de l'exposition, visite et rencontre avec les élèves de l'association « L'artistique pour tous » autour d'un goûter.

Le Tricot-thé



Le Tricot-thé (temps convivial organisé par la médiathèque) s'est délocalisé le temps d'un après-midi pour venir tricoter avec les résidents.

Atelier céramique



Mise en place d'un atelier d'initiation à la céramique en partenariat avec le musée Coriosolis.

Fin d'année

Activités mises en place, dans le cadre du projet de Mireia Sanchez Molas (stagiaire animation) de diffusion de la culture au sein de l'EHPAD. Marché de Noël, organisé par l'association part'âge PLP Spectacle de Noël avec la chorale "La Clé des Chants", à destination des résidents et des familles.



Randonnée gourmande

La 3ème édition de la randonnée gourmande a eu lieu le 14 novembre à Plélan. Elle a été impulsée par Liliane et Joël Gesret, qui avaient déjà participé à ce genre de manifestation dans une localité voisine.

L'organisation de cette manifestation est inter-associations plélanaises. La réussite est autant dans l'esprit financier (les bénéfices sont reversés en intégralité au Téléthon), que dans l'esprit de rassemblement des diverses associations.

Cette année, les associations participantes ont été les suivantes : ACAS, APE Montafilan, APEL St Pierre, FCPVC, Club 2ème Jeunesse, Plaisir de la danse, les Pilous d'Place, Gym, Amicale Bouliste, les Randonneurs du Pays de Plélan, Plélanlepetitpatrimoine, Comité des Fêtes, Amicale des Employés Municipaux, ainsi que sympathisants, élus et anciens élus.

Au moment de la rédaction de ce bulletin, nous ne sommes pas en mesure de faire un bilan de cette nouvelle édition. En 2024, lors de la première édition, 315 marcheurs avaient répondu présents, dont 19 jeunes de moins de 12 ans et 70 bénévoles, soit 384 personnes. Ainsi, la somme de 2 560 € avait été versée au Téléthon au terme de cette randonnée.

Les organisateurs de la randonnée gourmande 2025 tiennent à remercier la famille Duvaufier pour la mise à disposition du hangar accueillant la restauration, ainsi que M. Jean-Michel et Mme Valérie Labbé pour la même mise à disposition lors des deux éditions précédentes de 2024.

Et bien sûr, l'ensemble des bénévoles qui oeuvrent pour la réussite de cette manifestation pour la bonne cause !

Plaisir de la Danse

L'Association Plaisir de la Danse a repris ses animations mardi 9 septembre et propose chaque mardi une animation dansante de 16h00 à 19h00 dans la salle de l'Embarcadère. La cotisation est de 70 € pour l'année. Quatre musiciens partagent l'animation de l'après-midi : Emmanuel Rolland, Serge Briand, Claudine Plichon et Charlie Musique.

L'Association propose à ses adhérents divers rendez-vous conviviaux et amicaux. Ainsi, un voyage d'une journée le jeudi 13 novembre, a permis à 114 adhérents d'assister le matin à un spectacle dans la salle de Mauron pour ensuite participer à un déjeuner dansant à Josselin. Chaque participant est reparti avec un souvenir de cette journée.

Un apéritif dînatoire a été organisé après l'animation dansante le mardi 21 octobre, soirée qui a été très appréciée

des participants tant pour l'ambiance que pour la qualité du repas. D'autres dates, inscrites sur le site plaisirdeladanse.fr, sont aussi prévues pour 2026 pour

nos adhérents. Nous proposons également des thés dansants, ouverts à tous, le dimanche de 14h00 à 19h00, salle de l'Embarcadère. La saison a débuté avec l'orchestre de Véronique Cadanse le dimanche 5 octobre et son animation a été très appréciée. Nous aurons aussi un thé dansant avec les Copains d'Abord au profit du Téléthon dimanche 7 Décembre, où gâteaux, crêpes et boissons seront vendus pour le Téléthon.

Les autres dates des thés dansants seront annoncées par voie de presse mais vous pouvez aussi les retrouver sur le site de l'association. Enfin, nous organisons le réveillon du 31 Décembre, salle de l'Embarcadère à partir de 19h00, avec l'orchestre de Didier Gilbert et le repas avec le traiteur La Boutique d'Armor de Dinan.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à la présidente Madame Demaison au 06 17 73 08 31.

Senviha Yoga : Une année 2026 sous le signe de l'équilibre et du bien-être

Alors que l'année s'achève et que les fêtes de fin d'année approchent, l'association Senviha Yoga vous invite à prendre un temps pour vous, à respirer et à vous reconnecter à l'essentiel.

Depuis plusieurs années, Senviha Yoga propose des cours accessibles à tous, dans une ambiance chaleureuse et bienveillante. Que vous soyez débutant ou pratiquant confirmé, chacun est accueilli avec respect et guidé à son rythme.

Des séances pour tous les âges et tous les corps.

Les séances hebdomadaires permettent de découvrir ou approfondir la pratique du yoga à travers des postures douces, des exercices de respiration (pranayama) et des moments de relaxation. Elles sont conçues pour favoriser la détente, améliorer la souplesse, renforcer le corps en douceur et apaiser l'esprit.

"Le yoga n'est pas une performance, c'est un chemin vers soi"

Valérie, nouvelle présidente, Laëtitia, Marie-Noëlle et notre professeur Christelle vous souhaitent une fin d'année paisible et lumineuse.

À très bientôt sur le tapis !



Badminton Pays de Plélan

La rentrée sportive a commencé sur les chapeaux de roues !!! Que ce soit en adultes ou en jeunes, l'engouement est au rendez-vous. A ce jour, environ 90 joueurs ont adhéré au club dont une quarantaine de jeunes.

Le club accueille de plus en plus de joueurs motivés et volontaires qui viennent se dépenser sur les terrains le lundi, mercredi et vendredi, dans la joie et la bonne humeur.

Au niveau championnat, cette année nos équipes espèrent jouer les 1ers rôles !!!

Pour la saison 2025/2026, nous engageons 3 équipes à savoir :

- 1 équipe unisexe en D1
- 1 équipe mixte en D2
- 1 équipe mixte en D5

Le 28 novembre, le club a organisé son tournoi nocturne adulte et a eu le plaisir d'accueillir environ 80 joueurs de la région.

Au cours de la saison, le club souhaite organiser un tournoi jeune début juin, ainsi qu'un plat à emporter (date à définir) et différents moments conviviaux.

Football Club Plélan Vildé Corseul



Après une fin de saison palpitante qui a vu l'équipe A des seniors retrouver le niveau régional et les U18 et U15 atteindre les 1/2 finale de leur coupe respective, la saison 2025/2026 a déjà repris ses droits depuis le mois d'août. Pas de changements majeurs dans le bureau, si ce n'est la confirmation de Tanguy Cheminade à la communication et l'arrivée de Simon Missir pour le mécénat, sponsoring. Sportivement, on peut noter l'arrivée de Ronan Biard en rôle d'adjoint de l'équipe B, un entraîneur des gardiens en la personne d'Erwan Fontaine et la création d'une 4ème équipe en seniors encadrée par Corentin et Maxence Lamé ceci grâce à l'aboutissement de la formation de 15 jeunes joueurs qui découvrent le monde séniors avec réussite et envie pour le moment. L'école de foot maintient également des effectifs stables avec les catégories U7, U9, U11, U13, U14, U15 et U16 ainsi que la nouvelle section baby-foot qui réunit 22 enfants, et le foot loisir toujours

présent. Après le forum des sports début septembre, le club a réalisé son tournoi de rentrée en collaboration avec l'association Emeric et Anthony. Nous tenons à remercier sincèrement la cinquantaine de bénévoles qui a contribué au bon déroulement du tournoi, même s'il y a eu quelques averses dans l'après-midi. Pour conclure ce mois de septembre, l'équipe A a obtenu les « fameux maillots » en coupe de France en disposant de Ploufragan (R2), une 1ère depuis 7 ans. L'objectif principal de la saison sera désormais de se maintenir en R3. Le club a désormais hâte de pouvoir évoluer et profiter des nouvelles installations à Vildé-Guingalan que nous avons visitées mi-septembre avec les élus, plus que quelques jours à patienter. A noter l'installation d'un nouveau pare-ballon à Plélan-le-Petit et la réfection du terrain de Corseul ainsi que la tonte par un robot et l'achat de deux buts de foot à 8. Merci aux municipalités pour leur soutien ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles qui oeuvrent tout au long de la saison. Enfin, le club reste à la recherche de sponsors, d'entreprises ou d'artisans du secteur géographique afin de permettre le maintien de ses activités et qui souhaiteraient nous apporter leur soutien...

Association « Plelanlepetitpatrimoine »

La formation Botanique et Biodiversité proposée par l'association « Plelanlepetitpatrimoine » va démarrer en janvier 2026.

Vous apprendrez à mieux observer, connaître et reconnaître le monde végétal qui nous entoure. Un cours par mois de janvier à octobre à Plélan-le-Petit, et au minimum quatre sorties nature.

Pour vous inscrire ou pour tous renseignements contacter Dominique Degroote au 06 83 13 81 05 ou ddegroote@hotmail.fr



On bouquine

L'association ON BOUQUINE a repris ses activités pour l'année scolaire 2025 – 2026 avec les établissements scolaires de Plélan le Petit, La Landec, Vildé-Guingalan et Tréliwan. Au programme des lectures dans les classes des écoles primaires à l'aide des livres de contes, des kamishibaïs, des tabliers de lecture à partir des thèmes pédagogiques développés par les établissements.

Nous participons aux différentes animations sur la commune, notamment les marchés de Noël, la Journée du Patrimoine ou encore Halloween.

Nous allons aussi une fois par mois à la crèche de Tréliwan pour des lectures animées auprès des tout-petits. Nous proposons également des lectures à l'Ehpad auprès des résidents.

Par ailleurs, nous possédons un grand nombre de livres en stock, ce qui nous permet de participer à quelques vide-greniers et foires aux livres.

Nous proposerons le samedi 14 mars 2026 une séance de théâtre à zohoo dans la salle de l'Embarcadère, avec la troupe des Quatre Coups de Vildé.

Si vous êtes intéressé (e), n'hésitez pas à contacter l'association sur le site : onbouquine@gmail.com



Gymnastique

Les cours de gymnastique adultes, hommes et femmes, ont repris au mois de septembre pour une nouvelle année avec notre animateur Joris. Vous y serez accueillis à tout moment avec deux séances gratuites de découverte pour y pratiquer tous les mouvements de gymnastique d'entretien avec step, bâton, ballon, élastique...qui se déroulent à la salle de l'Embarcadère chaque jeudi de 19h15 à 20h15. Venez nous rejoindre dès maintenant!

Contact : Marie-Cécile Quéméner au 06 82 13 27 45



Fête champêtre

Le samedi 30 août, pour sa 10ème édition, la fête champêtre a connu une belle réussite malgré des averses de pluie.

Des activités telles que les jeux de kermesse, l'apprentissage des jeux de société, une démonstration de zumba, Plaisir de la Danse et le bal ont eu lieu à l'intérieur de la salle.

Le matin, une cinquantaine de personnes a pris le départ de la randonnée. 70 personnes ont participé au concours de palets du matin en individuel et 71 équipes l'après-midi. Au niveau de la restauration, 590 repas moules-frites ont été servis ainsi que 350 galettes-saucisses et 150 saucisses-frites.

Le feu d'artifice, toujours magnifique et financé par la commune, a pu être tiré juste après une forte ondée.

MERCI à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée.





De nouveaux professionnels sur la commune



Fanny Kervarec

Originaire du Finistère sud, je suis issue d'un parcours de formation en laboratoire puis en sécurité des aliments. Le travail m'a amené à m'installer à Dinan en 2011 puis à Plélan le Petit en 2013. J'ai travaillé durant un peu plus de 15 ans dans le secteur de la viande. J'ai adhéré au réseau SCL Qualité pour ne pas être isolée. Il s'agit d'une société créée il y a 10 ans par Stéphanie Chevalier Lopez. Depuis 2019, SCL Qualité s'est structurée en réseau. Aujourd'hui, ce réseau compte 12 centres en France dont 3 en Bretagne. Mon activité s'adresse aux professionnels des métiers de bouche : bouchers, boulangers, fromagers, poissonniers, restaurateurs (commerciale ou collective)... Je propose un accompagnement spécifique et adapté au besoin de chaque client à travers ces différents services :

- Suivi hygiène annuel (audit, certificat d'accompagnement pour l'année avec possibilité d'obtenir le label hygiène SCL Qualité...)
- Rédaction du Plan de Maîtrise Sanitaire - Réalisation ou mise à jour de dossier d'agrément sanitaire

- Accompagnement à la correction des non-conformités observées en cas de contrôle de la DDPP - Mise en place et suivi du plan analytique - Avis sur plan de laboratoire, audit cession / reprise d'établissement

- Mise en place d'une application Numérique de suivi de traçabilité des process

Mon périmètre d'activité s'étend de Saint Brieuc à Cancale en passant par Dinan, Dinard, Saint Malo et ma structure se nomme SCL Qualité Saint Malo. Je suis joignable par mail ou par téléphone. Voici les réseaux sociaux où l'on peut me trouver :

- **Facebook** : Fanny Kervarec
- **Instagram** : <https://www.instagram.com/sclqualitesaintmalo/>
- **LinkedIn** : www.linkedin.com/in/fanny-kervarec-a86126364



**Conseil
en
hygiène
alimentaire**



Ruault Loan Auto – Nettoyage automobile à domicile

Basé à Plélan-le-Petit, j'interviens à domicile dans tout le département des Côtes-d'Armor, sans frais de déplacement. Je propose un nettoyage complet de votre véhicule, intérieur et extérieur :

- Tapis, moquettes et plastiques intérieurs
- Portières et contours de portes
- Sièges (rénovation et remise en état propre)
- Tableau de bord et coffre
- Vitres intérieures et extérieures

Contactez-moi pour toute demande de prestation :

07 72 30 28 23

ruaultloanauto@gmail.com

Retrouvez mes dernières réalisations sur Instagram :
[@ruaultloanauto](https://www.instagram.com/ruaultloanauto)

Au plaisir de redonner tout son éclat à votre véhicule !



RUAULT LOAN AUTO
CHAQUE DÉTAIL COMpte



- NETTOYAGE INTÉRIEUR COMPLET
- RÉNOVATION SIÈGES ET TAPIS
- ASPIRATION APPROFONDIE
- NETTOYAGE PLASTIQUES ET TABLEAU DE BORD
- DÉSINFECTION HABITACLE

CÔTES-D'ARMOR

07 72 30 28 23 @ @Ruault.Loan.Auto
RuaultLoanAuto@gmail.com



Valérie Caplot, conseillère en immobilier indépendante chez BSK Immobilier

"VAL", ce n'est pas que mon prénom, c'est aussi Votre Allié Locale en IMMObilier.

Nouvelle Plélanaise d'adoption, j'ai quitté l'Île-de-France il y a 10 ans après un véritable coup de coeur pour la Bretagne, son équilibre entre nature et convivialité.

Après 30 ans dans le commerce et la relation client, l'immobilier s'est imposé comme une évidence : un métier de proximité fondé sur l'écoute et la confiance.

Ce que je vous propose :

- Un accompagnement personnalisé pour vendre, acheter ou transmettre votre bien,
- De l'écoute et de la transparence à chaque étape de votre projet immobilier,
- Une expertise en marketing digital et home staging pour valoriser au mieux votre propriété et en faciliter la vente.

Contact & informations :

07 69 46 86 47

v.caplot@bskimmobilier.com

www.val-immo-dinan.fr

Retrouvez-moi sur Facebook, Instagram ou LinkedIn via
#ImmoConseilavecVal



Léa Olivier – Vidéaste de mariage

Je m'appelle Léa, vidéaste de mariage, tout juste installée à Plélan-le-Petit, ma commune d'origine. Cet hiver, j'ai eu la chance de réaliser "Instants de Vie", un film dédié aux anciens de Plélan.

Ce projet m'a particulièrement touchée, notamment parce que mon grand-père y a participé, et j'ai pu ainsi découvrir une partie de son histoire et de sa jeunesse. Cet objectif a renforcé ma conviction profonde : la vidéo est un moyen unique de préserver la mémoire et les émotions.

Vidéaste de mariage sous le nom "Les Films de Léa", j'accompagne les couples pour capturer avec authenticité et sensibilité les moments forts de leur journée. Je cherche à réaliser mes films à l'image de chaque couple, famille, et ainsi leur permettre à tous de revivre cette magnifique journée et de la partager plus tard avec leurs enfants, petits-enfants...

Je travaille beaucoup sur les détails au tournage pour un rendu le plus cinématographique possible, et sur l'émotion dans le montage. J'interviens dans toute la Bretagne pour vos mariages et projets vidéo pour les entreprises.

Dans cette logique de transmission de souvenirs, je propose aussi un service de numérisation de cassettes pour sauvegarder vos anciennes vidéos de famille avant qu'elles ne s'abîment ou ne soient oubliées dans un tiroir. Vous pourrez ainsi les conserver à vie et les partager facilement avec vos proches grâce à un fichier numérique lisible facilement sur votre ordinateur ou télévision.

Voici les formats numérisables par mes soins :

CASSETTES VHS et VHS-C

VIDÉO 8

HI-8

D8

DV ET DVCAM

Pellicules 8mm et super 8

Découvrez mon univers et mes réalisations sur mon site :
<https://videaste-mariage-bretagne-lesfilmsdelea.fr/>

Contact : olivier.lea@outlook.fr - 0665124855

Retrouvez-moi sur instagram :

<https://www.instagram.com/lesfilmsdelea/>



Le Magnétisme et ses bienfaits

Le magnétisme, présent depuis des générations au sein de ma famille, m'a été transmis au travers du décès d'un parent proche. Depuis cette période, j'ai appris à apprivoiser ce don, à le développer à travers des échanges humains de qualité. Mon souhait est d'accompagner les autres dans les épreuves de la vie et de soulager.

Le magnétisme est un accompagnement de la médecine, il ne se substitue pas à elle et en aucun cas ne peut la remplacer. Parfois notre corps semble épuisé, un rééquilibrage énergétique permet de délier les énergies bloquées par des émotions, un quotidien difficile, un traumatisme, des douleurs physiques. Il amène parfois à la préparation d'un travail sur soi avec un corps plus équilibré.

Le magnétisme peut vous soulager sur de nombreux domaines :

Brûlures, psoriasis, eczéma, verrues

Douleurs physiques

Douleurs émotionnelles

Perturbation du sommeil et de l'endormissement

Grosse fatigue

Stress et angoisse

Je vous accueille dans mon studio de soin avec plaisir, écoute et bienveillance pour un moment calme et apaisant.

Lyberation

Lydie DUBOS

Douleurs physiques et rééquilibrage énergétique

26, bis rue de la libération
22980 Plélan le Petit

lyberation26@gmail.com
06 71 68 54 16

Boucherie Adam

Changement de propriétaire à la Maison Adam ! Depuis cet été, ce sont Jordan Dufeil et sa compagne Alina Heudé qui ont repris les rênes de la boucherie tenue par Pierrick et Kristell Adam depuis 1988. Fort de son expérience de 10 ans dans ce domaine, Jordan compte poursuivre sur la même dynamique que les cédants en proposant les mêmes produits de boucherie, charcuterie et traiteur. Les repreneurs bénéficieront d'un partage d'expérience avec Kristell jusqu'en février 2026. La boucherie est ouverte le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 13h et de 15h à 19h ; ainsi que le dimanche de 9h à 12h30 (fermée le mercredi). Tél: 02.96.27.60.08

Boucher - Charcutier
ADAM - DUFEIL

**CHARCUTERIE MAISON
VIANDE DU TERROIR
PLAT DU JOUR**



JEUDI

TÊTE DE VEAU

TOUS LES JOURS

**BŒUF DE RACE
PARTHENNAISE ÉLEVÉ
À LANGUENAN**

SAMEDI

**TAJINE D'AGNEAU
AUX ABRICOTS**

PLÉLAN-LE-PETIT - 02 96 27 60 08

RCS Saint Malo 989 974 985 - dufeilsarl@gmail.com - BoucherieAdam Dufeil - boucherie_adam_dufeil
Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé - www.mangerbouger.fr

ZOOM SUR LA JOURNÉE DU PATRIMOINE



VISITE ÉCOLES

Visite des écoles plélanaises à l'exposition du Collectif de Peuple des Carrières du Hinglé. Découverte des métiers de tailleur de pierre et de forgeron dans les carrières.



TAILLE DE PIERRE

Démonstrations de taille avec Rémi Lepage et Daniel Gicquel.



RANDONNÉE

Randonnée « Carrières et Biodiversité » commentée par Olivier Massard animateur au Parc naturel de la Rance, sur le site de l'ancienne carrière de Quéhénic



PAINS

Cuisson de pains par Arnaud et Isabelle Haquin.



EXPOSITION

Exposition de panneaux réalisés par l'association: cartographies des carrières, recherches réalisées par Bernadette Lemarchand aux archives départementales, dans les délibérations des conseils municipaux de 1876 à 1990, les noms de plus de 70 tailleurs de pierre trouvés dans les recensements jusqu'en 1975, et des témoignages de vie de leurs proches.